



La **lutte** continue pour la **défense** de nos droits !

Suite au succès de nos assemblées du 12 octobre et la décision légitime, votée à l'unanimité, de tout mettre en œuvre pour la sauvegarde de nos acquis, de nos conditions de travail et au maintien d'un Code du Travail juste et égalitaire,

nous appelons les salariés de Chapelle à **continuer à manifester** leur mécontentement le 19 octobre

prochain par différentes actions décidées en réunion de la Com. Exécutive de l'U.D le 16 octobre dernier, pour répondre à l'appel de notre syndicat CGT, réuni le 9 octobre à Montreuil.

Comme il est précisé dans le courrier, au verso, ces actions préparent une **grande manifestation en novembre**.

Pour tenir compte des heures de grève déjà effectuées, nous appelons à

manifester, sans débrayage, à partir de 5h00 avec un rendez-vous au local pour toutes celles et ceux qui sont libres ! (lieu d'action tenu secret)



la mobilisation est grandissante dans le pays, il est temps d'agir !

A celles et ceux qui **hésitent**, qui pensent que l'heure n'a pas sonné, chaque jour, nous apprenons que les ordonnances vont **bien plus loin** que les premières annonces.

A celles et ceux qui **pensent agir** le moment venu, nous répondons que cela pourrait se faire par la **division**, en opposant les ouvriers aux DTAM, les « jour » aux « 5x8 », etc !!!!

Bâtissons le rapport de force maintenant !

Rappel :
Tous les mois, UPM
ponctionne 500 000 euros
sur nos résultats, en
frais de siège !
L'argent est là, mais

Ensemble
Et
Solidaires.

Rappel :
Le report de l'arrêt annuel
nous coûte entre 500 et
800 000 € !
A qui la faute ?